

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 novembre 2023

Cette réunion s'est déroulée dans la salle Pablo Picasso de La Norville. Une convocation avec ordre du jour, bilan financier et budget prévisionnel a été préalablement envoyée aux présidents des sections afin d'être ventilée auprès de tous les membres.

Le président de l'AMSL, Monsieur Patrick Gressier, procède au comptage du nombre d'inscrits. 125 adhérents sont présents (59) ou représentés (66). Le quorum est atteint, la réunion a lieu. Un relevé des présences est établi et ces feuilles restent à la disposition des personnes désirant les consulter.

À 20h45, Monsieur Patrick Gressier ouvre la séance par un rappel de l'ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de l'AG du 18 novembre 2022.
2. Rapport moral du président.
3. Rapport financier du trésorier.
4. Budget prévisionnel 2023-2024.
5. Élection des membres du bureau, appel à candidatures.
6. Vote du montant de l'adhésion AMSL pour la saison 2024-2025.
7. Questions diverses.
8. Pot de l'amitié.

Le président commence par demander à l'assistance de respecter un moment de silence en mémoire de Philippe Baude, qui fut président de la section tennis pendant de nombreuses années et qui nous a quitté en avril dernier.

### **1-Approbation du compte-rendu de l'AG du 18 novembre 2022.**

**Vote : le compte-rendu de la précédente AG est approuvé à l'unanimité.**

### **2-Rapport moral du président.**

**ASSOCIATION MUNICIPALE DES SPORTS ET DES LOISIRS DE LA NORVILLE**

fondée en 1973. Siège : Mairie de La Norville - 1 rue Pasteur - 91290 La Norville 01 69 26 19 00

Siren: 324552975

Siret: 32455297500017

: 9312 Z



Voir en pièce jointe.

**Vote : le rapport moral est adopté à l'unanimité.**

### **3-Rapport financier du trésorier.**

Voir en pièce jointe.

**Vote : le rapport financier est adopté à l'unanimité.**

### **4-Budget prévisionnel 2023-2024.**

Voir en pièce jointe.

**Vote : le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.**

### **5-Election des membres du bureau.**

Le président rappelle la composition du bureau, la fonction de chacun des membres et le mode d'élection (le président est élu séparément de l'ensemble des membres).

Le président démissionne et demande si quelqu'un désire exercer cette fonction.

Aucune candidature, il se représente à ce poste.

**Vote : Mr Patrick Gressier est réélu président à l'unanimité.**

Les autres membres du bureau démissionnent. Ils présentent à l'assemblée leur candidature pour un nouveau mandat. Isabelle Chazalon et Christian Rebollo se proposent pour rejoindre le bureau. Isabelle va assister Françoise pour le traitement des salaires. Christian va assister Patrick pour la gestion de l'AMSL.

**Vote : le bureau est élu à l'unanimité.**

La composition du nouveau bureau, sera définie lors de la prochaine réunion à partir du schéma existant :

➤ Président :

Monsieur Patrick Gressier

➤ Trésorier et membre chargé des dossiers de subvention :

Monsieur Jacky Couture

➤ Secrétaire :

Monsieur Jacques Noé

➤ Membre chargé des visites médicales, des bons-sport et des animations

Monsieur Pascal Dorlhène

➤ Membre chargée des tableaux de trésorerie :

Madame Liliane Vallet

➤ Membre chargée des salaires :

Madame Françoise Bureau

➤ Membre chargée des salaires en association avec Madame Françoise Bureau :

Madame Isabelle Chazalon

➤ Membre chargé du site web et des assurances :

Monsieur Rachid Mazouz

➤ Membre responsable administratif :

Monsieur Christian Rebollo

### **6-Vote du montant de l'adhésion AMSL pour la saison 2024-2025.**

Le bureau propose de laisser le montant à 5 euros.

**Vote : le montant de l'adhésion pour la saison 2024-2025 est adopté à l'unanimité.**

### **7-Questions diverses.**

a) Patrick rappelle la liste des membres d'honneur de l'AMSL. Il propose d'y ajouter le nom de Philippe Baude.

a. **Vote : la proposition est adoptée à l'unanimité.**

- b. La nouvelle liste est jointe en annexe.
- b) Patrick explique la situation de l'AMSL avec les banques. Pour finaliser les transferts vers le Crédit Mutuel, la résolution suivante doit être adoptée :
  - a. L'Assemblée Générale approuve la décision du bureau de l'AMSL de clôturer, pour le 31 décembre 2023 au plus tard, tous les comptes bancaires ouverts auprès de la Caisse d'Épargne et de les transférer au Crédit Mutuel d'Arpajon.
  - b. **Vote : Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**
- c) François Cauvin propose un changement dans les statuts de l'AMSL. Il demande que des membres d'une même famille puissent faire partie d'un même bureau. Ce changement devra être entériné par une Assemblée Générale Extraordinaire en 2024.
- d) Voici le calendrier de l'AMSL pour les prochains rendez-vous :
  - a. Réunions de préparation du loto 2024 : 20 janvier, 17 février et 9 mars.
  - b. Tableaux de trésorerie des sections à envoyer à Liliane Vallet avant le 15 mars 2024.
  - c. Loto : 16 mars 2024 au gymnase.
  - d. Conseil d'Administration le vendredi 22 mars 2024.
- e) Mme Bousquet et Mr Munoz du Crédit Mutuel nous ont fait le plaisir de participer à notre Assemblée Générale. Ils adressent un message de sympathie à tous les membres de l'AMSL.

22h05 : fin de l'AG et pot de l'amitié.

Le président

Patrick Gressier



Le secrétaire

Jacques Noé

